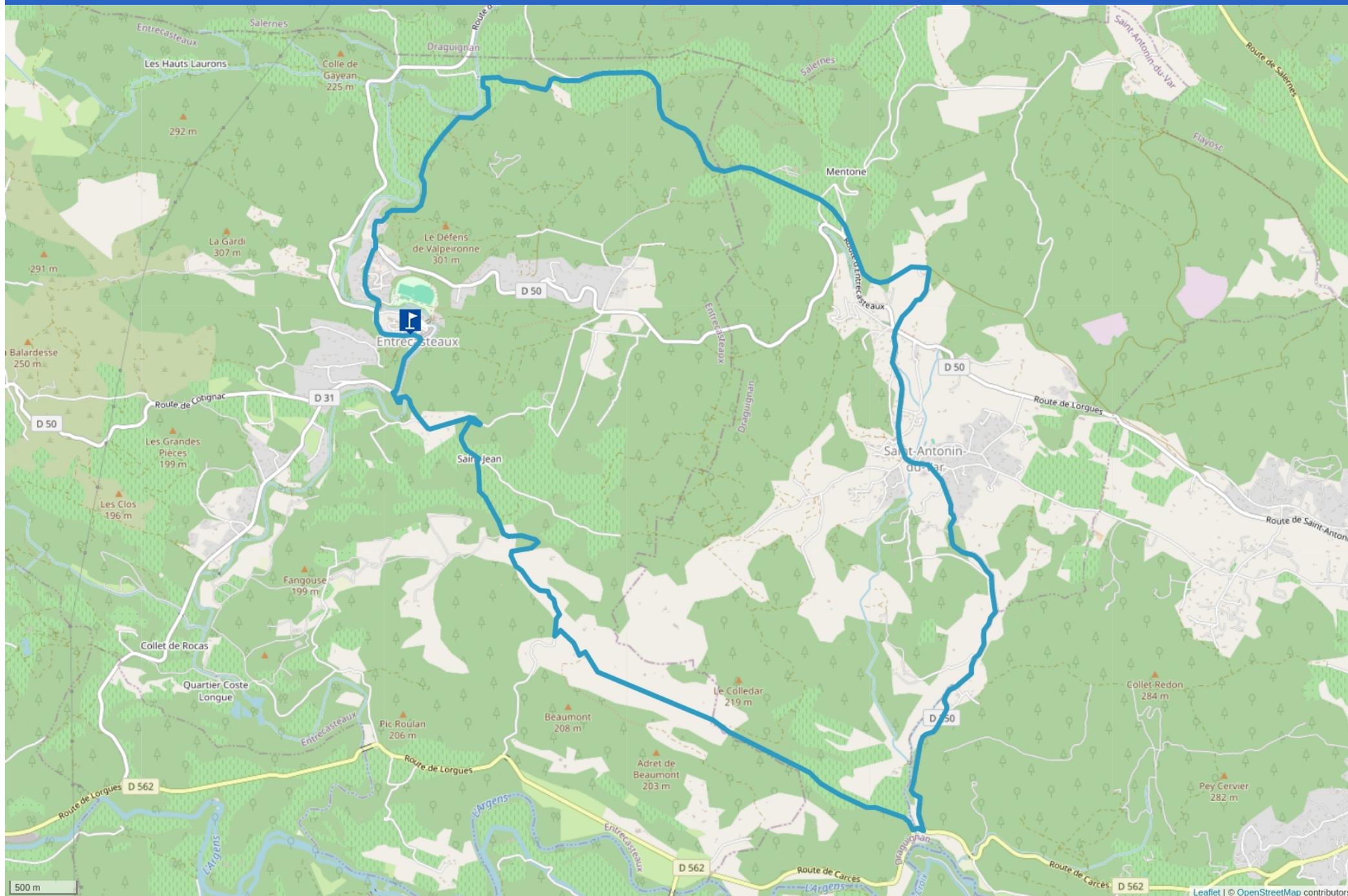


DE LA BRESQUE AU MOUSTEÏROL À VÉLO



Cet itinéraire vous est fourni à titre indicatif. Cirkwi ne certifie pas la fiabilité des informations contenues dans les textes, cartes ou photos de cet itinéraire. Retrouvez plus d'infos sur www.cirkwi.com



Mise à jour le 29/04/25 par Provence Verte & Verdon Tourisme et généré par www.cirkwi.com

De la Bresque au Mousteirol à vélo

Proposé par :

Provence Verte & Verdon Tourisme
"Ce PDF a été généré à partir de Cirkwi, la plateforme de partage d'activités touristiques qui vous fait voyager"
www.cirkwi.com/circuit/399236



Départ : Château - cours Gabriel Peri - 83570
ENTRECASTEAUX



Un itinéraire idéal pour les débutants à vélo. Notre coup de cœur : le vallon du Mousteirol où vous contournez des collines boisées pour découvrir au détour d'un virage un océan de vignes. Vous serez séduits par le charme de la Provence !

1. Depuis le château prendre à droite en sortant du parking. Poursuivre tout droit, en remontant la D50 direction « Saint-Antonin/Lorgues ». Après avoir passé les caves coopératives oléicole et viticole, dans le virage, se faufiler sur le chemin goudronné direction « chemin des sublières/vallon des dalles » (panneau interdiction 3,5 t). Et poursuivre sur le chemin principal pendant 1,8 km.

2. A l'intersection face au champ de vigne (panneau des Sublières n°226) prendre à droite direction Salernes village par ancienne voie ferrée. Au stop prendre à droite, direction « Saint-Antonin » et poursuivre tout droit pendant 4,3 kilomètres en passant devant le Château Mentone.

Cet itinéraire vous est fourni à titre indicatif. Cirkwi ne certifie pas la fiabilité des informations contenues dans les textes, cartes ou photos de cet itinéraire. Retrouvez plus d'infos sur www.cirkwi.com

3. A l'approche du petit pont, tourner à gauche direction « St Antonin du Var » pour passer dessous et rejoindre la route. Poursuivre tout droit sur la D250 direction « St Antonin / Carcès » pour rejoindre le centre du village. Le traverser et suivre la départementale pendant 3 kilomètres. Prudence la circulation est plus importante sur cette section de l'itinéraire !

4. A l'intersection, poursuivre à droite sur la D562 direction « Carcès / Brignoles ». Après 85 mètres, virer immédiatement à droite dans le virage. Suivre le chemin principale sur 3 kilomètres.

5. A l'intersection, tourner à droite direction « Chemin du Mousteirol du 3041 au 82 » et suivre le chemin principal pendant 2,5 kilomètres. Traverser le Pont Sainte Catherine et contourner le cimetière pour rejoindre la route départementale.

6. Au niveau du cimetière, tourner à droite pour rejoindre le centre du village et le point de départ.

CONTACT

Téléphone : 04 94 04 59 76

Email : carces@provenceverteverdon.fr

Site web : <http://www.provenceverteverdon.fr>

PÉRIODE D'OUVERTURE

Toute l'année.

Sous réserve d'ouverture des massifs forestiers.

Sous réserve de conditions météo favorables.

NATURE DU TERRAIN

Revêtement dur (goudron, ciment, plancher)

Gravillons

RÉFÉRENCES TOPO GUIDES ET CARTOGRAPHIQUES

Références Topo guides :

A retrouver sur les sites/applications gratuites :

- <https://www.cirkwi.com/fr/provence-verte-verdon>

- <https://ignrando.fr/fr/communautes/provence-verte-verdon-tourisme/>

COMPLÉMENTS DE LOCALISATION

Entrecasteaux, à 14 km au nord-est de Brignoles par les D 554, D 562 et D 31 (après Carcès).

COMPLÉMENTS D'ACCUEIL

Cette pratique se déroule sur des routes secondaires ou voie revêtues ou non mais hors des sentiers ou terrains naturels. Les types de vélos les plus souvent recommandés pour ces circuits sont le Vélo Tous Chemins (VTC) ou le Vélo à Assistance Electrique (VAE)



Mise à jour le 29/04/25 par Provence Verte & Verdon Tourisme et généré par www.cirkwi.com

HISTOIRE, CULTURE ET PATRIMOINE

A voir en chemin :

- le château et le jardin
- le vignoble, les oliviers, pierre sèche
- le pont de Sainte Catherine

PASSAGES DÉLICATS

- 6 kilomètres sur la D250 + 100 mètres sur la D562 ; où la circulation est plus importante que sur le reste de l'itinéraire.

- Un radillon à 13% sur 250 mètres. VAE conseillé

Sécurité :

- Attention, cet itinéraire emprunte des routes publiques, vous partagez la route avec les voitures. Respectez le code de la route, ne prenez pas de risques et adaptez votre conduite à l'état de la chaussée et à la visibilité.

- Le port du casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans et est fortement recommandé pour les plus grands !

